1.

FRÊCHE & ASSOCIÉS

Cabinet d'avocats au Barreau de Paris, fondé en 1993, spécialisé en droit public des affaires, droit de l'immobilier et de la construction.

Il intervient aux côtés des opérateurs tant publics que privés, dans des secteurs d'activité où sa compétence est avérée, et en particulier :

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Traitement des déchets, eau, assainissement, énergies renouvelables, carrières
- Bâtiment et travaux publics, promotion immobilière et aménagement
- Informatique, télécommunications, biotechnologies
- Transports publics, remontées mécaniques
- Equipements de loisirs et de jeux, casinos

Les activités du cabinet s'équilibrent, sans cloisonnement, entre le conseil et le contentieux. Dans ce cadre, FRÊCHE & ASSOCIÉS met à la disposition des collectivités publiques et des entreprises ses compétences techniques et sa connaissance de leur environnement et de leurs contraintes, afin de fournir le service opérationnel et personnalisé attendu.

Fort des avocats spécialisés qui le composent, le cabinet offre également une disponibilité et une réactivité constantes lui permettant de répondre aux exigences de qualité et d'efficacité de ses interlocuteurs.

FRÊCHE & ASSOCIÉS est ainsi en mesure d'intervenir comme un véritable partenaire, depuis la définition des stratégies jusqu'à la réalisation des opérations et projets de ses clients.

2.

Frêche & Associés

LE CABINET INTERVIENT DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- DROIT PUBLIC DES AFFAIRES
- URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- CONSTRUCTION, RISQUES INDUSTRIELS ET ASSURANCES
- PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET BAUX
- DROIT DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES, INTERCOMMUNALITÉ, EXPROPRIATION
- DROIT DES AFFAIRES
- PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

3.

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

MARCHÉS PUBLICS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

- Conseil et identification des procédures ou des modes de gestion les plus adaptés aux opérations envisagées
- Assistance à la rédaction des documents de la consultation
- Assistance à la négociation des contrats
- Audit et validation des procédures d'attribution et de dévolution
- Contentieux de la passation des contrats pour le compte des titulaires, des candidats évincés ou des collectivités publiques
- Assistance à la négociation et à la rédaction d'avenants et de transactions administratives
- Assistance aux parties dans le cadre de résiliation anticipée
- Contentieux de l'exécution des contrats, rédaction de mémoires en réclamation et de demandes indemnitaires
- Assistance devant les comités consultatifs de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

DOMANIALITÉ PUBLIQUE

- Assistance à la négociation et à la rédaction de conventions d'occupation du domaine public
- Assistance aux procédures de classement et de déclassement
- Mise au point de montages immobiliers complexes
- Négociation et rédaction de baux emphytéotiques administratifs
- Contentieux de la domanialité publique

CONCURRENCE

- Conseil en matière de prévention des atteintes à la concurrence et contentieux en matière de passation et d'exécution de contrats publics :

  - Manquements des personnes publiques à leurs obligations de publicité et de mise en concurrence

  - Pratiques anticoncurrentielles des entreprises candidates à l'attribution et à la dévolution des contrats

  - Loyauté de la concurrence entre opérateurs publics et privés

- Assistance et représentation devant les instances nationales (Conseil de la concurrence, Cour d'appel de Paris) et européennes (Commission, TPI, CJCE)

4.

URBANISME & ENVIRONNEMENT

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

URBANISME ET AMENAGEMENT

- Etude de la faisabilité juridique des opérations d'aménagement
- Assistance juridique et opérationnelle à la mise en œuvre de procédures (PLU, ZAC, SCOT, Cartes communales, Unités touristiques nouvelles, CDEC)
- Conseil et identification du montage juridique le plus approprié et assistance à sa mise en œuvre
- Assistance pour l'obtention des autorisations nécessaires à la réalisation de projets immobiliers
- Audit et validation de procédures d'aménagement, d'autorisations d'urbanisme, d'expropriation et de préemption
- Assistance à la négociation et à la rédaction de conventions d'aménagement
- Contentieux administratif des autorisations, des documents d'urbanisme et des participations financières
- Contentieux judiciaire de l'urbanisme (contentieux indemnitaire et de la démolition, contentieux répressif)

ENVIRONNEMENT

- Assistance pour l'obtention des autorisations d'exploitation d'installations classées et suivi des relations avec les DRIRE et les préfectures
- Assistance dans la gestion de l'exploitation et des opérations de cessation d'activité, de remise en état et de post-exploitation
- Contentieux administratif et judiciaire relatif aux autorisations d'exploitation d'installations classées
- Gestion et suivi des mesures d'expertise pollution
- Assistance et représentation devant les juridictions pénales
- Analyse des risques environnementaux liés à l'acquisition ou à la cession d'entreprises et de tous biens immobiliers
- Négociation et rédaction de garanties et de contrats en matière d'environnement et d'énergies renouvelables

5.

CONSTRUCTION, RISQUES INDUSTRIELS & ASSURANCES

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

CONSTRUCTION ET RISQUES INDUSTRIELS

- Assistance au montage et à la négociation d'opérations immobilières – rédaction des contrats (contrat de promotion immobilière ; VEFA ; bail emphytéotique ; bail à construction ; crédit-bail immobilier)
- Rédaction et assistance à la négociation des contrats relatifs à l'exécution d'opérations immobilières (contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée ; contrat de maîtrise d'œuvre ; marchés de travaux)
- Audit des garanties financières d'achèvement et de paiement
- Direction et suivi des référés préventifs pour le compte de maîtres d'ouvrage
- Détermination et mise en œuvre des stratégies de crise en cas de sinistre
- Gestion et suivi des opérations de constat d'urgence et d'expertise portant sur des ouvrages de bâtiment, génie civil et équipements industriels :
  - expertise réception
  - expertise désordres
- Contentieux relatifs à la mise en œuvre des garanties légales (parfait achèvement, biennale et décennale)
- Contentieux de la sous-traitance et de la cotraitance
- Contentieux de la responsabilité civile et des troubles de voisinage

ASSURANCES

- Audit des contrats d'assurance couvrant les risques construction et les risques industriels
- Analyse des couvertures d'assurance
- Contentieux de la mise en œuvre des garanties d'assurance

6.

PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE & BAUX

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

PROPRIETÉ IMMOBILIÈRE

- Audit et assistance à la rédaction d'avant-contrats, de promesses de vente et de contrats de vente
- Conseil et contentieux en matière de servitudes
- Conseil et contentieux en matière de division et de démembrement de la propriété

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

- Rédaction et négociation des contrats
- Audit des contrats
- Conseil et contentieux en matière de renouvellement de bail, de fixation du loyer, de fixation des indemnités d'éviction
- Gestion et suivi des opérations d'expertise

BAUX CIVILS

- Conseil et contentieux en matière de baux d'habitation (secteur libre ; secteur HLM)
- Rédaction et négociation des baux soumis au droit commun pour le compte des opérateurs industriels

7.

DROIT DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES, INTERCOMMUNALITÉ & EXPROPRIATION

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

DROIT DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET DE LEURS SATELLITES

- Conseil et assistance générale au contentieux des collectivités publiques et des établissements publics locaux et nationaux
- Conseil et contentieux devant les chambres régionales des comptes et la Cour des Comptes
- Conseil et contentieux des élections locales et nationales
- Conseil et contentieux en droit de la fonction publique territoriale et nationale
- Contentieux de la responsabilité pénale des élus et des fonctionnaires
- Audit des associations paramunicipales et para-administratives
- Etude des conditions de création ou de participation au capital des sociétés d'économie mixte (SEM) par les collectivités publiques
- Conseil et contentieux des SEM locales et nationales
- Validation des procédures d'achats des SEM locales et nationales

INTERCOMMUNALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Assistance à la création et à la transformation des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) - Définition des compétences et modalités de financement
- Conseil et contentieux des EPCI (création, transformation, dissolution)

EXPROPRIATION

- Audit des procédures d'expropriation
- Conseil et contentieux des phases administrative (déclaration d'utilité publique, cessibilité) et judiciaire (fixation des indemnités)
- Assistance à la négociation et rédaction de transactions

8.

DROIT DES AFFAIRES

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

Droit Commercial

- Mise en œuvre, négociation et rédaction de contrats industriels et commerciaux : Ingénierie juridique, assistance à la définition de schémas de déconsolidation, contrats d'entreprise, externalisation (outsourcing industriel), accords de « joint-venture », accords de distribution, conditions générales de vente…
- Conseil et assistance en droit de la concurrence, droit de la distribution

Financement de Projet

- Elaboration d'architecture contractuelle de financement
- Choix des garanties en fonction des objectifs poursuivis

Droit des Sociétés

- Constitution de sociétés, mise en place de règles de gouvernance, rédaction de pactes d'actionnaires
- Restructuration et notamment fusion scission, apports partiels d'actifs, filialisation, augmentation / réduction de capital
- Secrétariat des sociétés
- Acquisition / cession d'entreprise : due diligences, négociation et rédaction de protocoles d'acquisition, négociation et rédaction de garantie d'actif et de passif

Prévention et Traitement des Difficultés des Entreprises

- Conciliation
- Procédure de sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire
- Elaboration de plans de redressement par voie de cession ou de continuation
- Assistance des dirigeants

Contentieux - Arbitrage

- Contentieux judiciaire, civil, commercial et droit pénal des affaires
- Arbitrage ad hoc et CCI

9.

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

En matière de financement et réalisation d'ouvrages publics et d'externalisation des services publics dans le cadre des nouveaux schémas contractuels de partenariat, le Cabinet regroupe les spécialités permettant d'offrir à ses clients français ou étrangers une solution globale de définition, de négociation et, le cas échéant, de suivi de l'exécution des projets.

Il dispose d'une expérience éprouvée sur plusieurs projets lancés par l'Etat et des collectivités territoriales.

Ainsi, en accompagnement de son expertise globale en matière de montage et de négociation de contrats publics, le Cabinet mobilise ses compétences en matière de droit des affaires et du financement comme en matière de droit de la propriété immobilière et de la construction :

ASSISTANCE À L'ELABORATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET D'OFFRE

- Audit et validation de la matrice des risques
- Elaboration et validation du schéma contractuel envisagé par le groupement candidat
- Rédaction et validation de la convention de groupement
- Participation et suivi de la procédure de dialogue selon le phasage retenue par le pouvoir adjudicateur

STRUCTURATION JURIDIQUE ET FINANCIÈRE DES PROJETS

- Définition et montage de la société de projet au profit des différents membres participant à l'objet du contrat de partenariat
- Rédaction, négociation et validation du pacte d'actionnaires
- Rédaction, négociation et validation des contrats de financement

ELABORATION ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS D'APPLICATION

- Rédaction, validation et négociation des contrats d'application (travaux / exploitation / maintenance)
- Suivi de l'exécution du projet
- Gestion des procédures liées à l'exécution des contrats d'application

REVUE DE BANCABILITÉ DU PROJET

CONTENTIEUX DE L'ATTRIBUTION ET DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT

10.

LES ASSOCIÉS

Alain FRÊCHE

Avocat au Barreau de Paris, diplômé de l'Université Paris II Panthéon-Assas, titulaire d'un DEA de droit public et d'une maîtrise de droit privé, il a créé le cabinet en 1993. Il intervient en qualité de conseil ou dans le cadre de contentieux, dans l'ensemble des domaines du droit public. Bénéficiant d'une expérience affirmée dans les montages contractuels complexes, les délégations de service public et les marchés publics, il traite également des dossiers propres au droit de la construction et de l'immobilier. Il a été chargé d'enseignement à l'Université de Paris I Panthéon–Sorbonne. Alain FRÊCHE dispense également des formations, notamment en matière de marchés publics et de délégations de service public.

Contact : a.freche@freche-associes.fr

François-Charles BERNARD

Avocat au Barreau de Paris, diplômé de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (DEA de droit public interne) et de l'Institut de droit public des affaires (IDPA). Il intervient, plus spécialement, dans le domaine du droit public des affaires aux côtés des collectivités locales ou des entreprises (droit de l'aménagement et de l'urbanisme, marchés et délégations de service public, droit institutionnel) en qualité de conseil ou dans le cadre de contentieux. François-Charles BERNARD est l'auteur d'ouvrages et de nombreuses publications. Il anime des formations juridiques en direction des élus, des fonctionnaires, des administrations et des entreprises. Il intervient régulièrement dans de nombreux colloques.

Contact : fc.bernard@freche-associes.fr

11.

LES ASSOCIÉS

Philippe LAYE

Avocat au Barreau de Paris, diplômé de l'Université de Paris II Panthéon-Assas, titulaire d'un DEA en droit des affaires et droit économique. Il est responsable du département droit des affaires, et intervient plus particulièrement, tant en conseil qu'en contentieux, dans les opérations industrielles complexes telles que l'externalisation (outsourcing) d'activité, joint-venture, de financement de projet et mise en place de structures dédiées à la réalisation de grands projets et l'assistance aux schémas de déconsolidation. En collaboration avec le département droit public des affaires, il participe au montage d'opérations dites de P.P.P.

Contact : p.laye@freche-associes.fr

Emmanuelle MORVAN

Avocate au Barreau de Paris, diplômée de l'Université Paris II Panthéon-Assas (DESS de droit immobilier et de la construction ; maîtrise de droit public). Elle partage son activité entre le conseil aux entreprises et le contentieux proprement dit. A ce titre, elle gère plus particulièrement les contentieux relevant du droit de la construction, tant public que privé, du droit des contrats en matière immobilière et du droit des assurances et des risques industriels. Elle intervient également en matière de rédaction et d'audit de contrats. Elle anime des formations en droit des contrats immobiliers et industriels.

Contact : e.morvan@freche-associes.fr

Hugues VIGNON

Avocat au Barreau de Paris, diplômé de l'Université Paris X Nanterre (DEA de droit public de l'entreprise). Bénéficiant d'une double expertise en droit public et en droit privé, il gère plus particulièrement, tant dans le cadre du conseil que du contentieux, des dossiers relevant du droit des marchés publics et délégations de service public, du droit de la concurrence, du droit de l'environnement et des risques industriels, du droit des télécommunications et des réseaux.

Contact : h.vignon@freche-associes.fr

12.

LES COLLABORATEURS

Patrick-E. DURAND

Avocat au Barreau de Paris, docteur en droit communautaire, spécialiste en droit public et diplômé de l'Université de Paris XI Sceaux (DEA de droit public interne). Attaché d'enseignement et de recherches, il a enseigné pendant trois ans le droit administratif à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne puis à l'Université Paris XI. Il s'occupe de dossiers relevant du droit de l'aménagement et de l'urbanisme. Il est également l'auteur de nombreuses publications.

Contact : pe.durand@freche-associes.fr

Nicolas DOURLENS

Avocat au Barreau de Paris, spécialiste en droit public, diplômé de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (DEA de droit public de l'économie et DESS administration et gestion publique). Il intervient principalement dans le domaine du conseil comme du contentieux des marchés publics, des délégations de service public, des contrats de partenariat et autres montages contractuels complexes. Il publie régulièrement dans les revues spécialisées.

Contact : n.dourlens@freche-associes.fr

Roland DE MOUSTIER

Avocat au Barreau de Paris, diplômé de l'Université de Paris V Malakoff (DESS de droit européen des affaires), ancien collaborateur auprès d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Il intervient principalement dans le domaine des marchés publics et des délégations de service public et gère également des dossiers relatifs à l'économie mixte, au droit de l'aménagement et de l'urbanisme, et au droit de l'environnement. Il est également l'auteur de publications dans les revues spécialisées.

Contact : r.demoustier@freche-associes.fr

Julien LAMPE

Avocat au Barreau de Paris, diplômé de l'Université de Paris II-Panthéon-Assas (DESS Arbitrage-Droit et règlement des litiges), il traite des dossiers relevant du conseil ou du contentieux, en matière de droit de la construction, tant public que privé, de droit des risques industriels, de droit des contrats en matière immobilière et de droit des assurances.

Contact : j.lampe@freche-associes.fr

13.

LES COLLABORATEURS

Didier EPSTEIN

Avocat au Barreau de Paris, diplômé de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (DEA de droit international privé et du commerce international ; DESS de droit des affaires). Il intervient dans le domaine du conseil et du contentieux en matière de droit de la construction, tant public que privé, de droit des risques industriels, de droit des biens et de droit des contrats en matière immobilière.

Contact : d.epstein@freche-associes.fr

Marion TERRAUX

Avocate au Barreau de Paris, diplômée de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (DESS de droit public économique) et de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille (Secteur Service Public). Elle intervient principalement dans le domaine du droit des collectivités publiques et de l'intercommunalité, du droit électoral et du droit de la préemption et de l'expropriation.

Contact : m.terraux@freche-associes.fr

Marie PFYFFER

Avocate au Barreau de Paris, diplômée de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (DEA de droit public interne et DESS Droit de l'Immobilier et de la Construction). Elle intervient dans le domaine du droit de la construction et de l'aménagement.

Contact : m.pfyffer@freche-associes.fr

Raphaëlle PIERRE

Avocate au Barreau de Paris, diplômée de l'Université d'Aix-Marseille III (DESS - DJCE de droit des affaires internationales) et de l'Université de Nancy II (Magistère de juriste d'affaires européen). Elle intervient dans le domaine du conseil et du contentieux du droit des affaires (droit des sociétés, droit des contrats, droit du financement).

Contact : r.pierre@freche-associes.fr

14.

LES COLLABORATEURS

Nathalie CARRE

Avocate au Barreau de Paris, diplômée de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (DESS de droit public de l'économie) et de l'Institut de Droit Public des Affaires. Elle intervient tant en matière de conseil que de contentieux dans le domaine des marchés publics et délégations de service public, du domaine public et du droit de l'environnement.

Contact : n.carre@freche-associes.fr

Julia GARNIER

Avocate au Barreau de Paris, diplômée de l'Université de Paris XI Sceaux (DESS Droit de la construction et de l'aménagement urbain). Elle intervient dans le domaine du conseil comme du contentieux de l'urbanisme, de l'environnement commercial, des collectivités territoriales et de la construction.

Contact : j.garnier@freche-associes.fr

Chloé HENON

Avocate au Barreau de Paris, diplômée de l'Université de Paris X (DESS de contentieux des Affaires). Elle intervient en matière de conseil et de contentieux de droit des Affaires (judiciaire et arbitrage) dans les domaines du droit économique, du droit de la concurrence, du droit de la distribution, du droit commercial (litiges entre actionnaires, litiges post-acquisition, cession d'entreprises), du droit pénal des affaires.

Contact : c.henon@freche-associes.fr

Dominique HAM

Avocat au Barreau de Paris, diplômé de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (DEA de droit pénal et sciences criminelles). Il intervient dans le domaine du conseil comme du contentieux en matière de droit de la construction, de droit immobilier et de droit pénal de l'environnement.

Contact : d.ham@freche-associes.fr

15.

LES COLLABORATEURS

Karolina TOMASZEWSKA

Avocate au Barreau de Paris, diplômé de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (DEA de droit international privé et du droit du commerce international). Elle intervient dans le domaine du conseil et du contentieux du droit des affaires (droit des sociétés, droit des contrats, droit du financement).

Contact : k.tomaszewska@freche-associes.fr

François-Xavier DUFOUR

Avocat au Barreau de Paris, diplômé de l'Université de Toulouse (DESS urbanisme et construction). Il intervient dans le domaine du conseil et du contentieux en matière de droit de la construction, tant public que privé, de droit de l'urbanisme et de droit des contrats en matière immobilière.

Contact : fx.dufour@freche-associes.fr